

Admissible ou admis·e à un concours 2024? Le SNES-FSU vous accompagne pour faire vos vœux avant le 3 juin!



CALCULEZ VOTRE BARÈME ET SIMULEZ VOS VŒUX AVEC LES CONSEILS DU SNES-FSU

Classement au concours (sur tous les vœux) Pour déterminer votre décile, faites le calcul suivant : votre rang au concours / (nombre d'admis/10). → Si le résultat n'est pas un entier, arrondissez à l'entier supérieur pour avoir votre décile.	1er: 150 pts	5°: 90 pts	9°: 30 pts	
	2e: 135 pts	6°: 75 pts	10°: 15 pts	
	3°: 120 pts	7°: 60 pts	Liste complémentaire :	
	4°: 105 pts	· ·		
Par exemple, si vous êtes 48° sur 180 admis, 48/(180/10) ≈ 2,66, vous décile est donc le 3°		· .		
Agrégation (sur tous les vœux)			100 points	
RQTH (sur le premier vœu)			1 000 points	
Rapprochement de conjoint (sur l'académie de résidence professionnelle du conjoint ou de la conjointe au 1/09/2024 et les académies limitrophes mises immédiatement après)	Conjoint (situation familiale au 30/06/2024		150 points	
	Par enfant de moins de 18 ans au 1/09/2024		75 points	
Autorité parentale conjointe (sur l'académie de résidence professionnelle de l'ex-conjoint·e au 1/09/2024 et les académies limitrophes mises immédiatement après)	Pour un enfant à charge de moins de 18 ans au 1/09/2024		225 points	
	Par enfant supplémentaire		75 points	
Situation professionnelle antérieure (sur le premier vœu, qui doit correspondre à l'académie d'affectation antérieure, ou pour les Psy-ÉN l'académie du centre de formation ou la plus proche du centre de formation)		Fonction publique lle ou hospitalière	200 points	
	Ex contractuel·les, AEd ou AESH, ayant plus de douze mois équivalent temps plein de service depuis le 1/09/2022 dans l'enseignement public		200 points	
	Ex-EAP, sous réserve d'avoir exercé deux ans		200 points	
En cas de demande d'affectation simultanée de deux stagiaires conjoints, ou d'affectation Outre-mer, consultez-nous.				

LISTE ORDONNÉE DES VŒUX ET BARÈME CORRESPONDANT

Rang du vœu	Académie demandée	Barème
1		
2		
3		
4		
5		
6		

The state of the s

POUR ÊTRE INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ DES CONCOURS ET DE L'AFFECTATION, LAISSEZ-NOUS VOS COORDONNÉES!

Remplissez en ligne notre formulaire ou complétez lisiblement et signez la fiche ci-dessous : donnez-la aux militants du SNES-FSU, ou envoyez-la à la section nationale (stagiaires@snes.edu ou SNES-FSU 46 avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13)

•	·			
Nom usuel	Nom de naissance			
Prénom	Date de naissance			
Si vous êtes ou avez été adhérent du SNES-FSU, précisez votre numéro d'adhérent				
Adresse électronique	Portable			
Discipline du concours	Académie d'inscription au concours			
Concours présenté (premier choix en cas de candida	tures multiples)			

IMPORTANT: AUTORISATION CNIL ET MANDATEMENT

En signant, j'accepte de fournir au Syndicat national de la FSU dont je relève, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande à ce syndicat de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès via les informations fournies aux élus de ce syndicat par l'administration à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et à des traitements informatisés conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au règlement européen n° 2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir la charte RGPD pour le SNES-FSU : www.snes.edu/RGPD.html. Je mandate le représentant désigné par ce Syndicat national de la FSU pour suivre ma situation individuelle dans les opérations de gestion (mutation, affectation, carrière...) qui me concernent. Cette autorisation et ce mandat sont révocables par moi-même en m'adressant au SNES-FSU, 46 avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13, ou à ma section académique.

Date:	Signature :
Dutc .	Jigilatai C .